

Paris, le 22 avril 2022

## **Assemblée générale de CNP Assurances du 22 avril 2022**

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de CNP Assurances s'est réunie le 22 avril 2022 à 14h30 au siège social de la société à Paris, sous la présidence de Véronique Weill, présidente du conseil d'administration de CNP Assurances.

Lors de cette assemblée, Véronique Weill a présenté les principaux événements de l'année écoulée et notamment l'opération de croissance externe réalisée par CNP Assurances en Italie avec le rachat des activités vie d'Aviva. Elle a également évoqué le lancement de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par La Banque Postale ainsi que les travaux sur la raison d'être de CNP Assurances, inscrite dans les statuts de l'entreprise à la suite de l'assemblée générale du 16 avril 2021.

Stéphane Dedeyan, directeur général, a ensuite présenté les résultats 2021 du Groupe et ses perspectives à horizon 2030. Les résultats 2021 sont en nette progression par rapport à 2020 et se positionnent même au-dessus de ceux de 2019. La transformation des encours et le développement des relais de croissance à l'international, en Europe et au Brésil, en ont été les principaux facteurs de réussite. A cette occasion, Stéphane Dedeyan a annoncé que le ratio de solvabilité du Groupe devrait se situer, en première estimation, à fin mars 2022 entre 235% et 245%.

L'ensemble des résolutions proposées au vote des actionnaires a été adopté et le résultat des votes a été détaillé en séance.

Les actionnaires ont approuvé, au travers de résolutions relatives à des ratifications de cooptation et à des renouvellements, la composition du conseil d'administration au 22 avril 2022.

Il a par ailleurs été approuvé le renouvellement de Mazars et la nomination de KPMG SA, en qualité de commissaires aux comptes titulaires.

La distribution d'un dividende de 1 € par action a été votée. Le détachement de dividende interviendra le 27 avril 2022 pour une mise en paiement en numéraire à compter du 29 avril 2022.

Le texte intégral des résolutions proposées et le résultat détaillé des votes sont publiés sur le site Internet de CNP Assurances.

## A propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présent dans 19 pays, en Europe, et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2<sup>e</sup> marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de prévoyance/protection et d'épargne/retraite innovantes. La société compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 12 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins des clients de chaque pays. CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998. Le Groupe affiche un résultat net de 1 552 M€ en 2021.

### Contacts

#### Presse :

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51  
Tamara Bernard 01 42 18 86 19

[servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr)

Suivez-nous sur :    

#### Investisseurs :

Céline Byl 01 42 18 77 95  
Pascale Fargnier 01 42 18 93 27  
Michel Notariani 01 42 18 69 46

[infofi@cnp.fr](mailto:infofi@cnp.fr)

